

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 23 août 2016 portant modification des zones de compétence judiciaire des sections et détachements des formations aériennes de la gendarmerie**

NOR : INTJ1623549A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2;

Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Les zones de compétence judiciaire des sections et détachements des formations aériennes de la gendarmerie sont modifiées à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des sections et détachements des formations aériennes de la gendarmerie exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-23 (4<sup>o</sup>) du code de procédure pénale, et ce, au sein des zones de défense et de sécurité et départements définis en annexe.

Article 3

L'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2016, portant modification des zones de compétence judiciaire des sections et détachements des formations aériennes de la gendarmerie, est abrogé.

Article 4

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 août 2016.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de division,*  
*adjoint au directeur des soutiens et des finances,*  
L. TAVEL

## ANNEXE

UNITÉ DES FORMATIONS AÉRIENNES	ZONE DE COMPÉTENCE JUDICIAIRE
Section aérienne de gendarmerie d'Ajaccio	Zone de défense et de sécurité Sud.
Détachement aérien de gendarmerie d'Ajaccio	Zone de défense et de sécurité Sud.
Section aérienne de gendarmerie d'Amiens-Glisy	Zone de défense et de sécurité Nord et département de Seine-Maritime (76).
Détachement aérien de gendarmerie d'Amiens-Glisy	Zone de défense et de sécurité Nord et département de Seine-Maritime (76).
Section aérienne de gendarmerie de Cayenne	Zone de défense et de sécurité Guyane.
Détachement aérien de gendarmerie de Cayenne	Zone de défense et de sécurité Guyane.
Section aérienne de gendarmerie de Chamonix-Mont-Blanc	Zone de défense et de sécurité Sud-Est.
Détachement aérien de gendarmerie de Chamonix-Mont-Blanc	Zone de défense et de sécurité Sud-Est.
Détachement aérien de gendarmerie de Modane	Zone de défense et de sécurité Sud-Est.
Section aérienne de gendarmerie de Digne-les-Bains	Zone de défense et de sécurité Sud.
Détachement aérien de gendarmerie de Digne-les-Bains	Zone de défense et de sécurité Sud.
Détachement aérien de gendarmerie de Briançon	Zone de défense et de sécurité Sud.
Section aérienne de gendarmerie de Dijon-Longvic	Zone de défense et de sécurité Est.
Détachement aérien de gendarmerie de Dijon-Longvic	Zone de défense et de sécurité Est.
Section aérienne de gendarmerie de Fort-de-France	Zone de défense et de sécurité Antilles.
Détachement aérien de gendarmerie de Fort-de-France	Zone de défense et de sécurité Antilles.
Section aérienne de gendarmerie d'Hyères	Zone de défense et de sécurité Sud.
Détachement aérien de gendarmerie d'Hyères	Zone de défense et de sécurité Sud.
Détachement aérien de gendarmerie de Montpellier	Zone de défense et de sécurité Sud.
Section aérienne de gendarmerie de Limoges	Zone de défense et de sécurité Sud-Ouest.
Détachement aérien de gendarmerie de Limoges	Zone de défense et de sécurité Sud-Ouest.
Détachement aérien de gendarmerie d'Egletons	Zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, départements de l'Allier (03), de l'Aveyron (12), du Cantal 15), du Lot (46) et du Puy-de-Dôme (63).
Section aérienne de gendarmerie de Lyon	Zone de défense et de sécurité Sud-Est.
Détachement aérien de gendarmerie de Lyon	Zone de défense et de sécurité Sud-Est.
Section aérienne de gendarmerie de Mérignac	Zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et Zone de défense et de sécurité Sud.
Détachement aérien de gendarmerie de Mérignac	Zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et Zone de défense et de sécurité Sud.
Détachement aérien de gendarmerie de Bayonne	Zone de défense et de sécurité Sud-Ouest.
Section aérienne de gendarmerie de Metz-Frescaty	Zone de défense et de sécurité Est.
Détachement aérien de gendarmerie de Metz-Frescaty	Zone de défense et de sécurité Est.
Détachement aérien de gendarmerie de Colmar	Zone de défense et de sécurité Est.
Section aérienne de gendarmerie de Nouméa	Zone de défense et de sécurité Nouvelle-Calédonie.
Détachement aérien de gendarmerie de Nouméa	Zone de défense et de sécurité Nouvelle-Calédonie.
Section aérienne de gendarmerie de Pointe-à-Pitre	Zone de défense et de sécurité Antilles.
Détachement aérien de gendarmerie de Pointe-à-Pitre	Zone de défense et de sécurité Antilles.
Section aérienne de gendarmerie de Pamandzi	Zone de défense et de sécurité Sud de l'Océan Indien.
Détachement aérien de gendarmerie de Pamandzi	Zone de défense et de sécurité Sud de l'Océan Indien.
Section aérienne de gendarmerie de Rennes-Saint-Jacques	Zone de défense et de sécurité Ouest.
Détachement aérien de gendarmerie de Rennes-Saint-Jacques	Zone de défense et de sécurité Ouest.
Détachement aérien de gendarmerie de Saint-Nazaire	Zone de défense et de sécurité Ouest.
Section aérienne de gendarmerie de Saint-Denis	Zone de défense et de sécurité Sud de l'Océan Indien.
Détachement aérien de gendarmerie de Saint-Denis	Zone de défense et de sécurité Sud de l'Océan Indien.
Section aérienne de gendarmerie de Toulouse	Zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et Zone de défense et de sécurité Sud.
Détachement aérien de gendarmerie de Toulouse	Zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et Zone de défense et de sécurité Sud.
Détachement aérien de gendarmerie de Pamiers	Zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et Zone de défense et de sécurité Sud.
Détachement aérien de gendarmerie de Tarbes	Zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et Zone de défense et de sécurité Sud.
Section aérienne de gendarmerie de Tours	Zone de défense et de sécurité Ouest, départements de l'Eure (27), de l'Eure-et-Loir (28) et des Yvelines (78).
Détachement aérien de gendarmerie de Tours	Zone de défense et de sécurité Ouest, départements de l'Eure (27), de l'Eure-et-Loir (28) et des Yvelines (78).
Section aérienne de gendarmerie de Vélizy-Villacoublay	Zone de défense et de sécurité Paris, départements de l'Eure (27), de l'Eure-et-Loir (28) et du Loiret (45).
Détachement aérien de gendarmerie de Vélizy-Villacoublay	Zone de défense et de sécurité Paris, départements de l'Eure (27), de l'Eure-et-Loir (28) et du Loiret (45).